

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Harden rêve d'une entente avec la France ! Il faudrait, au préalable, changer la mentalité du Boche. — La guerre en Asie Mineure. L'attitude franco-anglaise. — La crise autrichienne. — Chez les chemins.**

« L'Allemagne, ma chère patrie, est persuadée de ceci :  
1° Je ne suis pas l'auteur de la guerre ;  
2° Je n'ai pas été vaincu, mais une conspiration bolchevique, juive, socialiste m'a poignardé dans le dos ;  
3° J'ai été berné par les quarante points de Wilson ; l'on m'a désarmé, après l'on m'a dicté des conditions terribles.  
« Oui, cher monsieur, je suis le seul, presque le seul, qui crie depuis deux ans qu'il faut envisager les choses d'un autre point de vue ; que ce que la France demande, ce ne sont point des trésors dont elle pourra se réjouir, mais une partie de ce que nous lui avons fait perdre. »

Ainsi parle Maximilien Harden. Interviewé par un rédacteur d'Excelsior, le courageux polémiste allemand ose dire la vérité à ses compatriotes dont l'esprit est empoisonné par l'abominable campagne des pangermanistes et des militaristes prussiens.

Le peuple allemand trompé, dupé, croit aujourd'hui que ce qu'on lui demande est « terriblement injuste ». Le traité de Versailles reste, pour lui, « une infamie. Il ne se dit pas que pendant la guerre, c'est surtout la France qui a souffert et que, maintenant, c'est notre tour qui arrive ». Le vin est tiré, dit Harden, il faut le boire !

Aussi bien, le pamphlétaire allemand déplore la mauvaise foi de ses compatriotes qui ont signé avec intention de ne pas tenir. On espère atteindre ce résultat en excitant le chauvinisme prussien. On répète sur tous les tons : la France est militariste. Elle exige de l'argent non par besoin, mais par vengeance. Et Harden exprime son étonnement « de voir la France si loin de ce militarisme. On a toujours cru que de votre victoire naîtrait un César. Que vois-je ? Que vous ne faites pas autant d'ovations à vos généraux victorieux que nous à nos maréchaux vaincus. »

Comme conclusion, Harden formule des souhaits, il voudrait que la France « aidât les partis de gauche qui sont au pouvoir » et qui veulent loyalement exécuter l'accord de Londres.

« ... Je comprends la genèse de l'état d'esprit de la France. Votre expérience est là. Vous vous dites : « A quoi bon essayer des caresses, ils nous mordront. » Et, de fait, l'Allemagne vous a mordu toutes les fois qu'elle a pu. C'est pourquoi, souvent, je désespère. Alors puisque cette France avec une si grande flamme et cette Allemagne avec une force un peu barbare, mais de si hauts sommets spirituels, ne peuvent se prendre par les sentiments, descendons des pensées trop élevées, soyons pratiques. »

« Partant de ce que je sais de mon pays, je ne vois plus qu'un moyen de prévenir l'étréme : c'est le rapprochement économique. Tentons-le. Lions nos intérêts à défaut de nos âmes. Si nous ne réussissons pas, ce sera un grand malheur : l'histoire du monde ne peut s'arrêter à Versailles. »

« Enfin ! monsieur, croyez-vous que jusqu'à la consommation des siècles nous puissions mutuellement nous enfoncer des poignards dans la gorge ? Vous allez me dire : « Qu'aurait fait l'Allemagne, si l'Allemagne avait gagné ? » Ah ! elle n'aurait pas fait quelque chose de beau ! Mais il faut tout de même que cela cesse ! Il faut bien devenir enfin des hommes d'avenir et renoncer à n'être que des copies du passé ! »

« Ah ! si les Allemands voulaient comprendre ce qu'il y a de noble dans un pareil appel, comme la situation se détendrait rapidement et combien le relèvement économique de l'Europe serait rapide ! »

Mais ce n'est pas à nous, c'est aux Allemands loyaux qu'il appartient de changer la mentalité des vaincus. En attendant nous avons le devoir de rester vigilants.

On sait que l'Angleterre se rappro-

che de la Grèce et serait prête à l'aider contre les Turcs.

Certains journaux britanniques laissent entendre que la France s'associerait à l'opération. Nous laisserions les mains libres aux Anglais en Orient, à condition que Londres nous laissât carte blanche au sujet de l'Allemagne.

On songerait donc à de nouvelles guerres, alors que tout le monde veut la paix.

Cette opinion de la presse anglaise ne peut refléter celle de nos dirigeants. La France n'a aucun intérêt à aider la Grèce bochophile. Elle n'a aucun intérêt à rallumer l'incendie en Grèce. Avec le Temps nous pensons « qu'aucun soldat français ne doit être appelé à exposer sa vie pour des intérêts qui ne sont pas français, ou qui sont même diamétralement opposés à ceux de la France. »

La paix peut être rétablie en Asie-Mineure sans de nouvelles tueries. Il suffit d'imposer à la Grèce des concessions nécessaires, le rôle qu'on avait prévu pour elle n'étant pas en rapport avec sa puissance militaire. Ce premier pas acquis, on arriverait certainement à faire entendre raison aux Musulmans. Notre grand confrère conclut avec infiniment de raison :

« La paix serait bien plus facile à rétablir en Asie-Mineure, si l'on songeait un peu plus aux intérêts des populations qui vivent là-bas. Musulmans ou chrétiens, tous ont le droit et l'envie de vivre, et tous sont les victimes d'ambitions étrangères auxquelles la France ne participe point. »

L'Autriche traverse une crise grave. Contre la volonté expresse des traités, les pangermanistes ont organisé des plébiscites pour réclamer l'annexion du pays à l'Allemagne. Ces plébiscites ont eu lieu dans le Tyrol et à Salzbourg. On annonce que la Styrie votera le 3 juillet, en dépit de l'opposition du chancelier de Vienne. D'où la démission de ce dernier. Cela ne signifie pas que les ministres autrichiens soient hostiles à l'annexion... mais ils ne peuvent, ouvertement, aider à la violation des pactes signés !

Quoi qu'il en soit, l'Autriche agit sans souci de l'Entente. Le prestige des Alliés est tombé bien bas à Vienne. On ne croit plus ni à leurs menaces ni à leurs promesses, disait hier une voix autorisée autrichienne. C'est, écrit le Temps, « une situation qui ne peut pas se prolonger sans péril, car elle encourage lespires agitateurs, et ces agitateurs peuvent, selon le diction allemand, « mettre le feu à la maison pour faire cuire leur petite soupe ». Toutefois, nous tenons à le répéter, ce n'est pas à la France qu'il appartient de se mettre en avant et de suggérer des remèdes. La France n'a déjà que trop d'initiatives à prendre et de responsabilités à porter. C'est l'Italie, c'est la Petite Entente — bientôt complétée, semble-t-il, par une alliance entre la Roumanie et la Yougo-Slavie — qui sont touchées en premier lieu par l'évolution si grave du problème autrichien. »

A elles de faire à Vienne les démarches nécessaires. Mais on doit savoir chez les vaincus que les Alliés approuveront l'attitude de la Petite Entente. A cette condition on parviendra sans doute, à mettre un terme aux agissements des pangermanistes autrichiens.

Les violents ont fini par l'emporter au Congrès des chemins : 55.140 voix contre 53.677 et 1.071 abstentions se sont prononcées pour les théories de Moscou.

Il est essentiel de rassurer les esprits inquiets : ce vote n'a nullement l'importance que d'aucuns lui accordent. Il ne signifie pas que les chemins français soient, en majorité, des admirateurs de Lénine.

D'abord il n'est pas sûr que le vote représente exactement la volonté des Syndicats existants. Et quand cela serait, il n'engage qu'une petite minorité des travailleurs du rail.

Avant la grève malheureuse de l'année dernière, les syndicats groupaient plus de 300.000 agents des voies ferrées.

Après, il y eut près de 200.000 démissions.

Les syndicats comptent donc à peine un septième de la totalité des chemins. Et ce septième se partage à peu près en deux parties égales. On peut donc affirmer, sans contestation

possible, qu'il y a un extrémiste sur quatre agents. C'est beaucoup trop, certes, mais c'est une minorité qui doit rassurer le pays.

Les syndicats ont perdu les deux tiers de leurs effectifs l'année dernière. Il est vraisemblable qu'avec l'orientation révolutionnaire actuelle les défections vont s'accroître.

Leur impuissance deviendra telle que le pays saura assurer l'échec définitif des criminelles entreprises des anarchistes contre la sécurité et la prospérité de la Nation.

A. C.

## INFORMATIONS

### Prochaine libération de la classe 19

Au cours de son voyage en Rhénanie, M. Barthou a constaté que la préparation de la classe 21 était très avancée. Dans ces conditions et étant donnée la bonne volonté du Reich, le ministre de la guerre prévoit la libération de la classe 19 dans le courant du mois.

On va commencer immédiatement par les fils de veuves, les soldats qui ont un frère tué à l'ennemi et probablement les étudiants.

### Le Dimanche ministériel

M. Le Troquer, ministre des travaux publics, s'est rendu hier à Bohain (Aisne), et a remis la Croix de guerre aux communes du canton.

M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, a présidé, à l'École de Grignon, les cérémonies d'inauguration du monument érigé à la mémoire des anciens élèves morts à la guerre et du monument François Berthaut, directeur de l'agriculture.

MM. Leredu, ministre de l'Hygiène, et Guisthau, ministre de la marine, inaugureront à Nantes la maison de la mutualité. Auparavant, M. Leredu avait inauguré à Frépillon (Seine-et-Oise), un monument aux morts.

A Bram (Aude), M. Albert Sarraut, ministre des colonies, inaugure le monument à la mémoire des morts pour la patrie.

M. Dior, ministre du commerce, venant de Granville, est reçu à l'hôtel de ville par la municipalité et les commerçants de Cherbourg.

M. Maginot, ministre des pensions, préside à Vaucluse l'inauguration du monument à la mémoire des anciens maîtres et élèves de l'école primaire morts pour la France.

M. Daniel-Vincent, ministre du travail, remet la Croix de guerre à cinquante-huit communes des cantons d'Audun-le-Roman, Longuyon et Longwy.

M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, préside à Dijon le transfert du monument de Bossuet, de la cathédrale de Saint-Bénigne à la place Bossuet.

M. Loucheur, ministre des régions libérées, visite de nombreuses communes du Nord.

M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, préside les fêtes internationales sportives de Chambéry.

M. Paisant, sous-secrétaire d'Etat aux stocks, inaugure à Ermenonville et Nogent-sur-Oise les monuments commémoratifs aux morts de la grande guerre.

M. Lugol, sous-secrétaire d'Etat aux régions libérées, inaugure à Flaingnes-les-Oliviers, un monument élevé aux enfants du pays morts pour la France.

Continuant son voyage d'études, M. Rio, sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, passe la journée à Vannes, où il préside un banquet.

M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, préside, à Châtelleraul, la fête organisée par l'Union sportive de l'arrondissement.

### Le Reichstag vote pour le chancelier

Y a-t-il une Allemagne nouvelle ? A une forte majorité le Reichstag a voté l'ordre du jour suivant :

### La comédie de Leipzig

La comédie continue : L'officier allemand coupable d'avoir torpillé le navire-hôpital « Dower-Castle » a été acquitté.

### En Haute-Silésie

La situation est loin d'être calme. Le Journal publie le récit de graves incidents qui se seraient déroulés à Beuthen. Un officier français aurait été tué par un allemand. On aurait tiré sur la troupe. Le général français a adressé au bourgmestre une protestation énergique. Il fait savoir que toute agression contre les troupes alliées serait sévèrement réprimée et que les immeubles considérés, à tort ou à raison, comme abritant des mitrailleuses ennemies seraient immédiatement pris par le feu des canons et détruits.

### Incident franco-allemand

A la frontière belge, un civil allemand s'aventurant sur le terrain militaire malgré les sommations de la sentinelle française fut tué par cette dernière.

Des civils allemands intervinrent. La sentinelle fut blessée et un agent allemand tué.

Une enquête est ouverte.

### La livraison des 25.000 maisons en bois

Les experts français et allemands ont poursuivi l'étude détaillée des types de maisons allemandes destinées aux régions libérées ; il s'agit actuellement de modifier certains modèles et d'en simplifier les lignes pour obtenir une notable diminution de prix.

Les experts allemands doivent faire de nouvelles propositions en ce sens.

### La lassitude des mineurs

Deux télégrammes reçus à Londres annoncent que le travail a repris dans quelques mines de divers districts. Le nombre de ces usines n'est pas élevé et cette reprise ne peut avoir une influence matérielle sur la situation actuelle. Mais le fait indique que les grévistes sont las et pour la plupart partisans d'un règlement immédiat du conflit.

### Le roi Constantin sur le front

D'Athènes : Le roi Constantin quittera Athènes pour Smyrne entre le 10 et le 13 juin.

Certains journaux royalistes se font des illusions pour une collaboration militaire de la Grande-Bretagne en Asie-Mineure ; l'un d'eux va jusqu'à publier le portrait de Constantin avec cette mention : commandant en chef des troupes ANGLO-HELLENIQUES...

### En Russie soviétique

#### Discordes bolchevistes

On mande de Reval : On communique de Moscou que la discorde règne à un tel point parmi les communistes, que l'on peut s'attendre sous peu à une rupture entre les partisans de la « réforme » de Lénine et le parti implacable de l'extrême-gauche. Bien que l'autorité de Lénine parmi les communistes soit encore considérable, il n'en est pas moins certain qu'elle vient de recevoir un coup sensible dont les conséquences se feront sentir au prochain Congrès.

### M. Vilgrain inculpé

M. Vilgrain est définitivement inculpé de « délit de fonctionnaire ». Son père et son frère seront également poursuivis pour spéculation illicite.

### Le lycée de Jeunes filles d'Agen incendié

Samedi soir la foudre a incendié le lycée de jeunes filles d'Agen qui a été complètement détruit. Il n'y a heureusement aucun accident de personne à déplorer.

### Election au Conseil général

#### Scrutin de ballottage

#### LIMOGES

Canton de Mézières-sur-Issoire

M. Pinet, républicain de gauche, est élu par 906 voix contre 697 à M. Moustiers de Mézinville, conservateur.

### Tirages financiers

#### Ville de Paris (Emprunt 1898.)

Le numéro 282.264 gagne 200.000 francs.

Le numéro 449.623 gagne 50.000 francs.

Les numéros 129.388, 486.690, 65.913, 136.139 gagnent chacun 10.000 francs.

Les numéros 105.607, 589.151, 365.169, 210974 gagnent chacun 5.000 francs.

Quatre autres numéros sont remboursés par 1.000 francs.

#### Ville de Paris (Emprunt 1912.)

Le numéro 49.201 gagne 50.000 francs.

Le numéro 371.368 gagne 10.000 francs.

Les numéros 278.398, 194.244, 601.695, 577.256, 208.517 sont remboursés à 1.000 francs.

Trente-cinq autres sont remboursés à 500 francs.

## CHRONIQUE LOCALE

### LA TAXE

#### sur le chiffre d'affaires

#### Le Pain cher

Toute la presse se préoccupe de la taxe sur le chiffre d'affaires et le tollé soulevé par le projet de M. Doumer de doubler l'impôt permet d'espérer que — momentanément du moins ! — les charges écrasantes qui pèsent sur le commerce et l'industrie se seront pas augmentées.

Certes, le mécompte est grand au sujet du rendement de cette taxe.

La première est qu'on avait des illusions. On s'attendait à des rentrées fabuleuses. Le besoin d'argent était tel, qu'on voulait se persuader que cet impôt allait faire déborder les caisses de l'Etat ! Il y a eu erreur dans le pronostic !

La seconde réside dans le marasme incontestable qui règne depuis plusieurs mois dans les affaires. On a tellement affirmé au public qu'il fallait se restreindre et attendre la baisse que l'acheteur exagère. Il ne tient pas compte que la baisse est venue, réelle et qu'elle a actuellement des limites. Elle s'accroîtra, nous le souhaitons ardemment, mais elle ne progressera que le jour où le marasme aura disparu ; le jour où les usines, fonctionnant à plein, pourront — par l'abaissement possible des frais généraux, conséquence d'une activité constante, et par la concurrence due à la reprise de cette activité — livrer leur production à un meilleur prix.

La troisième est que l'impôt n'est peut-être pas payé sincèrement par tous ceux qui le doivent. Il est, surtout, payé par une partie seulement des contribuables, alors qu'il serait juste, équitable, qu'il atteignît tout le monde.

Pourquoi en a-t-on exonéré les professions libérales ? Pourquoi les coopératives sont-elles privilégiées ? Dans la pensée des chambres de commerce qui l'avaient proposé, cet impôt devait s'appliquer, indistinctement, à tous les paiements.

Il n'est pas trop tard pour réformer une taxe mal appliquée.

Que TOUT LE MONDE soit frappé, que TOUT LE MONDE paie selon ses moyens et on constatera aussitôt que tout le monde fera, consciencieusement, son devoir fiscal.

La situation financière de la France est telle qu'il faut accepter les charges écrasantes indispensables au relèvement du pays. Du moins qu'on applique les impôts à tout le monde avec justice et selon les ressources de chacun.

Pour combler le déficit provoqué par la réduction probable des droits de circulation sur les vins, on songerait, à défaut de l'augmentation de la taxe sur les chiffres d'affaires à une élévation du droit sur les blés exotiques.

Avant la guerre ces blés payaient 7 francs par quintal pour entrer en France. Ce droit serait porté à 14 francs.

Or, on calcule que les blés étrangers rendus en France reviendraient,

avec les droits actuels, — ces chiffres sont donnés par le Temps — à 85 francs AU MOINS. Avec les droits doublés, à PLUS de 90 francs.

Les gens compétents affirment, d'autre part, que les blés indigènes de la prochaine récolte seront certainement offerts de 72 à 75 francs le quintal.

Conséquence : Ou bien le blé français suffira et on n'aura pas recours au blé exotique, donc pas de recette de douanes. Ou bien la récolte sera jugée insuffisante et les récoltants s'empresseront d'élever leurs prix puisque les blés étrangers ne pourront pas les concurrencer jusqu'à 90 francs environ !

Le gouvernement aura donc uniquement réussi à maintenir le prix du pain à un *taux élevé*.

Entre le *pain cher* et le *vin cher*, le choix ne peut être douteux !

Ce n'est pas encore la taxe sur les blés qui remplacera le déficit entrevu par le projet sur les droits de circulation des vins !!!

## Les Fêtes de Dimanche

Les fêtes organisées par l'A. R. A. C. se sont déroulées conformément au programme, sauf samedi soir ! Une trombe d'eau a empêché la retraite et le concert devant la mairie.

Dimanche, les sociétés musicales de Fumel et de Figeac ont été reçues par un public enthousiaste.

A midi, un banquet d'une cinquantaine de couverts, présidé par M. de Monzie, a eu lieu à l'hôtel Tocaben.

Dans l'après-midi, les sociétés musicales, Anenir Cadurcien compris, ont donné un splendide concert très réussi.

Il a eu lieu au milieu d'une foule nombreuse, qui a applaudi les sociétés musicales de Figeac et de Fumel auxquelles l'Anenir Cadurcien s'était joint.

Dans la soirée la fête a repris sur les Allées Fénelon.

Accompagnés par l'Orchestre Symphonique, toujours sur la brèche, et par le Maître Crassous, dont nous apprécions la virtuosité, le public a bisé et applaudi, les artistes réellement talentueux que sont Mlle Darès, du Covent-Garden de Londres, M. Timbal, de l'Opéra de Nice et M. Tharaud, ténor Toulousain de l'Opéra-Comique ! Bravo à tous, et merci !

A tous nos meilleures félicitations.

Vous rappelez-vous, Tharaud, ce premier concert, en grange, à Somme-Suippe, en 1914 ! 500 poilus s'entassaient les uns sur les autres, engourdis de leurs jambes les poutres de cette salle improvisée. Un luminaire primitif, des bancs mal joints comme fauteuils ; des loges dans la paille. Un sifflement sinistre se fait entendre ! Ce sont les obus ! Quelle marmelade, si un simple 77 était entré sans billet !

Pris d'une belle inspiration, vous interrompez votre chant et vous entonnez la *Marseillaise* que nous répétons sur tous les tons, en proie à une émotion inexprimable, indescriptible.

Jamais plus grande discordance, jamais cacophonie plus épouvantable ne s'est fondue dans une plus magnifique symphonie, car nous communions dans une idée sublime : Patrie.

## MORTS POUR LA FRANCE

Nous donnons ci-dessous la liste des corps des militaires morts au Champ d'honneur, qui arriveront à Cahors le jeudi matin 9 juin :

- Laverge, Léopold-Noël-Jean, de Bagnac ; Balitrand Abel, de Bousiès ; Eyche Jean, de Cahors ; Chatain Antoine dit Louis, de Caillac ; Sagne Paul, de Castellfranc ; Delvert Jean-Denis, de Cuzance ; Jauzac Firmin, de Crayssac ; Chassagnette Robert-Octave-Léon, de Gourdon ; Gratias Jean-Joseph, de Gramat ; Cances Baptiste-Isidore-François, de Latronquière ; Baldy, Louis-Pierre, de Lauzès ; Mury Louis-Fernand, de Loupiac ; Carbonel Eugène-Guillaume, de Pradines ; Rougé Elie, de Prayssac ; Balmette Paul-Emile, de Reyrevignes ; Mury Louis, de Roc ; Carmelle Fernand, de St-Caprais ; Doucet Paul-Mathurin, de St-Céré ; de Gerlain Pierre-Marie-Antoine, de St-Denis-Martel ; Balitrand Jean, de St-Géry ; Poncie Pierre-Louis, de St-Médard-de-Presque ; Charazac Paul-Adrien, de Strenquels ; Frayssinet Jean, de Thédillac.

Un très ancien.

### Le nombre des députés

Nous avons donné dans un précédent numéro la liste des députés de la région qui vont perdre un et deux députés.

L'Aveyron est plus mal partagé. Il n'aura plus que 4 députés au lieu de 7.

C'est une sombre perspective pour les élus actuels !...

### Association amicale des Instituteurs et Institutrices du Lot

Les conférences de l'école normale

Conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. l'Inspecteur d'Académie du Lot a organisé une série de conférences destinées aux instituteurs et aux institutrices publiques et que le bulletin départemental de l'Instruction primaire a annoncées dans son dernier numéro.

Ces conférences auront lieu à l'école normale d'Instituteurs, 3, rue Victor-Hugo.

La première sera faite par M. le Directeur de l'Ecole normale le jeudi 9 juin à 1 h. 1/2 de l'après-midi.

La deuxième sera faite par M. le professeur de sciences physiques de l'Ecole normale, le jeudi 23 juin à la même heure.

Au double point de vue du profit pédagogique et de la culture générale ces conférences seront d'un intérêt considérable pour tous. Nous croyons savoir que dans la suite quelques-unes seront consacrées à des questions pratiques de législation et de jurisprudence scolaires qui font l'objet de demandes incessantes de renseignements.

Nous nous permettons donc d'insister auprès de tous nos collègues pour qu'ils viennent en grand nombre à ces conférences.

Pour le bureau,  
L. SAINT-MARTY.

### Société de secours mutuels des instituteurs

Les membres participants de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Lot qui ont des dossiers de maladie à faire parvenir, sont invités à les adresser d'urgence au délégué du canton, afin que celui-ci puisse les compléter et les envoyer au Président avant la réunion du C. A. qui aura lieu à Figeac, le 25 courant, jour de l'Assemblée générale.

M. Brunet Président de la Société invite les jeunes collègues n'ayant pas répondu à l'appel qui leur a été adressé dernièrement, à envoyer leur bulletin d'adhésion avant le 25 juin, s'ils ont décidé de faire partie de cette association qui groupe actuellement les trois-quarts du personnel.

### Concours des P. T. T.

Ont été admises au dernier concours des P. T. T. les candidates du Lot dont les noms suivent :

N° 50 : Mlle Loublanchès (N. J. E.)  
N° 158 : Mme Védrières (M. M. L.) née Planchon.  
N° 186 : Mlle Boy (J. M. A.)  
N° 197 : Mlle Charissou (Ph.).

### Société d'Agriculture du Lot

La Société d'Agriculture du Lot, rue du Président Wilson, a décidé que la prochaine séance de la Société d'Agriculture aurait lieu le 11 juin, jour du marché-foire de Cahors, à 13 heures et demie.

Ordre du jour

Election et présentation de nouveaux membres ; élaboration de divers concours pour l'année 1921.

Questions diverses, sous la présidence de M. le docteur Rey.

La Fête de Saint-Martial

C'est le premier dimanche de juillet qui a lieu la Fête de Saint-Martial, patron de la Source légendaire. Nombreux sont les pèlerins qui vont tous les ans à la chapelle qui garde le pieux souvenir du saint évêque de Limoges. La cérémonie sera, cette année, plus imposante encore et les visiteurs certainement très nombreux.

Nous que cette fête religieuse a lieu le même jour que la fête locale de l'endroit.

## CHRONIQUE SPORTIVE

Favorisée par un temps superbe, la fête sportive organisée à Puy-l'Évêque par le lieutenant Duluc et l'U. S. Puy-l'Évêquoise a obtenu un plein succès.

Résultats techniques : 100 m. plats, éliminatoires : 1<sup>re</sup> série : 1. Rouquié (S. A. Villeneuvois) ; 2. Chevalier (C. C. C.) 11 sec. 2/5 ; 2<sup>e</sup> série : 1. Labro (C. C. C.) ; 2. Bannières ; 3<sup>e</sup> série : 1. Preys ; 2. Talou M. ; 4<sup>e</sup> série : 1. Coupy (C. C. C.) ; 2. Brunet ; 5<sup>e</sup> série : Trémolière (Aviron Cadurcien) ; 2. Robert ; Finale : 1. Rouquié, 2. Labro, à 50 c/m.

1500 m. : 1. Dastic (S. A. Villeneuvois) (1 m. 36 sec.) ; 2. Dellac, 3. Combès, 4. Laporte.

5.000 m. : 1. Prady (S. A. Villeneuvois).

Saut en hauteur élan : 1. Chomel (C. C. C.) ; 1 m. 60 ; 2. Bannières (S. A. V.) ; 1 m. 55.

Saut en longueur sans élan : 1. S. A. Villeneuvois, 2 m. 90 ; 2. Aviron Cadurcien (Trémolière).

Saut en longueur élan : 1. S. A. Villeneuvois, 5 m. 17 ; Compound-Club, 5 m. 15.

Lancement du poids : 1. Chevalier (C. C. C.) ; 2. Lizières, 3. Coupy (C. C. C.).

Lancement du javelot : 1. S. A. Villeneuvois.

Grand concours de tir (carabine de 6 m/m) : 1. Compound-Club Cadurcien (Coupy) ; 2. Aviron Cadurcien (Metges) ; 3. Aviron Cadurcien (Vauze).

Entre les différentes épreuves d'athlétisme furent exécutées de magnifiques démonstrations d'ensemble par les Ecoles de Puy-l'Évêque et de Luzech, et des Moniteurs d'E. I. P. Les élèves maîtresses de l'Ecole normale de Cahors soulevèrent l'enthousiasme du public par la grâce de leurs gestes et la perfection de leurs mouvements.

En résumé, journée sportive parfaitement réussie. Que les organisateurs, reçoivent ici nos félicitations et nos remerciements. Le succès de leur œuvre est le meilleur des encouragements à continuer de servir la noble cause du sport.

### Régates d'Agen

Comme nous l'avions annoncé, l'Aviron Cadurcien s'est rendu dimanche à Agen pour participer aux Régates organisées par le Club Nautique Agenais.

L'équipe II de l'Aviron (Marmiesse, Ségyr R., Brunet, Aguzot et Imbert comme barreur), s'est assurée un beau succès dans la course en yole de mer.

Nos félicitations à cette jeune équipe qui enleva la première place en dépassant d'une longueur et demie des équipes aussi réputées que celles d'Agen I, La Réole, Bergerac et Agen II.

Par un entraînement suivi, nos jeunes rameurs devaient enlever cette année la coupe Glandaz, réservée aux débutants, comme le firent leurs aînés l'an dernier.

La course en outrigger, à laquelle prenait part l'équipe I de l'Aviron, fut malheureusement contrariée par un accident survenu après 50 mètres de parcours.

L'arrière du bateau de l'équipe cadurcienne, accroché par celui de l'équipe de Villeneuve, fut sérieusement endommagé.

De ce fait nos équipiers ne purent continuer la course qui cependant permettait tous les espoirs.

### Le Conseil des Consommateurs

Le Conseil des consommateurs, réuni à l'Hôtel de la Préfecture le 3 juin courant, a émis le vœu suivant : « Le Conseil des consommateurs émet le vœu que la taxe de la viande de boucherie soit révisée « tous les mois afin que les municipalités puissent modifier la taxe « suivant les variations fréquentes « des cours pratiqués sur les marchés ;

« Que les municipalités tiennent « la main à ce que les bouchers ne « vendent la viande qu'aux prix « fixés par la taxe, laquelle devra « être affichée, d'une façon très ap- »

parente, dans chaque magasin de « vente ».

Il a, d'autre part, décidé de faire appeler les principaux producteurs, afin de les amener à abaisser le prix de vente du lait.

Le Conseil a, en outre, demandé à M. le Préfet de faire une démarche auprès du syndicat des restaurateurs et hôteliers, pour l'inviter à consentir, en raison de la baisse de certaines denrées, viande, légumes secs, graisse, vin, une réduction sur le prix des repas.

### Les orages

De nombreux orages ont causé ces jours derniers des dégâts importants dans le département.

A St-Céré, la grêle aurait détruit la plupart des récoltes. Tout est anéanti jusqu'à Bonneville, en suivant la Bave. C'est navrant.

Dégâts graves aussi dans les cantons de Gramat et de Rocamadour. Un jeune homme du village de Lamou, réfugié sous un arbre a été tué par la foudre.

Dans la région de Souillac la grêle est tombée avec une violence inouïe. Enfin on signale des ravages importants en divers points de l'arrondissement de Cahors.

En maints endroits le désastre est complet pour les cultivateurs.

### Animaux de ferme

L'Officiel du 3 juin publie un tableau donnant le total des bestiaux existant dans le pays au 31 décembre 1920.

Voici le renseignement pour le Lot :

Espèce chevaline : moins de 3 ans 1.730 ; plus de 3 ans 7.100 ; Espèce mulassière : 1.120 ; Espèce asine : 4.150 ; taureaux : 870 ; bœufs : 38.290 ; vaches : 23.980 ; Espèce ovine : 178.230 ; Espèce porcine : 55.240 ; Espèce caprine : 15.260.

### La récolte des céréales et des pommes de terre

Blé : surfaces ensemencées 52.470 hectares ; production 354.170 quintaux ;

Méteil : 1.130 ha. ; 6.870 quintaux ;

Seigle : 6.790 ha. ; 41.830 quintaux ;

Orge : 840 ha. ; 4.540 quintaux ;

Sarrasin : 2.260 ha. ; 17.290 quintaux ;

Avoine : 15.050 ha. ; 103.840 quintaux ;

Mais : 14.540 ha. ; 94.510 quintaux ;

Pommes de terre : 16.870 ha. ; 1.687.000 quintaux.

### La situation agricole

L'Officiel du 6 juin donne des renseignements sur la situation agricole des départements à la date du 1<sup>er</sup> juin.

Voici la note concernant le Lot :

La température a été irrégulière pendant le mois de mai. Quelques journées froides ont provoqué un arrêt momentané de la végétation, notamment pour la vigne. La période chaude et orageuse correspondant à la deuxième quinzaine du mois a également été défavorable aux cultures ; les pluies ont gêné beaucoup les ensemencements de plantes sarclées et les plantations de tabac. Certaines régions ont eu à souffrir de la grêle. Bien que les pluies aient été abondantes durant le mois les prairies naturelles et artificielles, qui ont souffert de la prolongation de la sécheresse, ne donneront pas une première coupe abondante.

### Pradines

La fête de Pradines qui devait avoir lieu le 3 juillet aura lieu le 26 juin, par suite de coïncidence avec d'autres fêtes des environs le 3 juillet.

### Limogne

Finances. — M. Capdeville, percepteur à Limogne, est nommé à Beaumont-de-Lomagne, en remplacement de M. Cayla, qui est nommé à Limogne.

Quoique M. Capdeville ne fut installé à Limogne que depuis onze mois, il avait su par son aménité s'attirer toutes les sympathies de la population.

Cordiale bienvenue à M. Cayla, qui est notre compatriote.

### Vire

Succès scolaire. — Nous apprenons avec un vif plaisir que la jeune Yvette Picou, élève de l'école laïque de Duravel, fille de notre sympathique appaiteur communal, vient de subir avec succès les épreuves du concours des Bourses d'Enseignement primaire supérieur.

A la jeune lauréate, nous adressons nos plus sincères félicitations.

### Figeac

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 4 juin, le tribunal a rendu les jugements suivants :

Edouard Laborie, 44 ans, à Figeac, poursuivi pour soustraction de vin et de haricots au préjudice de M. Debons, propriétaire à Metz, banlieue de Figeac, est condamné à quinze jours de prison.

Louis-Camille Pradayrol, domestique à Bannes, qui a soustrait un billet de 100 fr. au préjudice du sieur Estival, de Saint-Paul-de-Vern, est condamné à 100 fr. d'amende avec sursis.

Un jeune homme de 17 ans, qui comparait pour coups et blessures est acquitté sans dépens.

Le tribunal prononce ensuite deux condamnations à 16 et 50 fr. d'amende pour chasse en temps prohibé, et relaxe sans dépens un propriétaire de Faycelles poursuivi pour non-présentation d'un cheval devant la commission de classement.

### Lamothe-Fénelon

Orage cause des désastres. — On nous écrit de Lamothe-Fénelon que les derniers orages ont causé de véritables désastres dans la région. La grêle a haché les vignes et les récoltes. Les pertes sont immenses et les populations consternées. Espérons qu'on saura venir en aide aux cultivateurs si cruellement éprouvés.

### Martel

Succès scolaire. — Notre école primaire supérieure vient d'obtenir un brillant succès à l'examen des bourses d'enseignement primaire supérieur.

Sur 8 candidats reçus pour le département, 3 appartiennent à notre école. Ce sont les jeunes Gérard Georges de Gluges, Bouxyot Alfred de St-Clair et Bourgon Maurice de St-Cyprien (Dordogne).

Nos félicitations à ces élèves et à leurs maîtres dévoués.

Accident. — Le 4 juin, vers 18 heures, M. Mazellé de Martel, repartait de la gare de St-Denis, ramenant dans son automobile plusieurs personnes, dont Mme Mabil, la femme de notre excellent ami, conseiller municipal de Martel.

Arrivé au passage à niveau de la ligne de Martel, un pneu éclatant fit faire panache à la voiture qui se renversa sur Mme Mabil, laquelle avait été violemment projetée sur la route.

Dès qu'elle fut dégagée on la transporta à l'hôtel Lacroix où le Docteur Méfère, mandat aussitôt, lui prodigua ses soins les plus dévoués. Son état, sans inspirer de sérieuses inquiétudes, est assez sérieux.

Nous adressons à M. Mabil, ainsi qu'à sa famille en même temps que notre sympathie, nos souhaits bien sincères de prompt rétablissement.

### Payrac

Election au Conseil d'arrondissement. — Dimanche aura lieu, dans le canton de Payrac, une élection au Conseil d'arrondissement. Il y a lieu de remplacer M. Delteil dont l'élection a été annulée par le conseil de Préfecture et par le conseil d'Etat.

La situation n'est pas encore très précise à l'heure actuelle. On ne connaît pas toutes les candidatures.

Au dernier scrutin, M. Delteil avait comme concurrent M. Mispoulet. Ce dernier se mettra-t-il de nouveau sur les rangs ?

Pour l'instant on ne connaît que les candidatures de M. Combrouze et celle de M. Delteil. Ce dernier sous l'étiquette républicaine est, personne ne peut le contester, le candidat de la réaction.

M. Combrouze se présente avec un programme républicain et avec l'épithète de républicain-radical.

A notre avis l'étiquette de républicain n'a nul besoin de complément pour les gens sincères, mais il faut tenir compte de l'opinion des électeurs mal éclairés, sans doute.

Du canton de Payrac on nous écrit que les républicains ont le ferme espoir de triompher. Ils porteront leurs voix sur le candidat républicain pour faire échec à la candidature de M. Delteil.

Nous sommes d'ailleurs assurés que si M. Mispoulet se décide à poser sa candidature, parallèlement à celle de M. Combrouze, ces deux républicains prendront l'engagement mutuel de se désister en faveur l'un de l'autre, dans l'éventualité d'un second tour.

Voici l'appel adressé par M. Combrouze aux électeurs :

CHERS CONCITOYENS,

Vous serez appelés le 12 courant à nommer votre représentant au Conseil d'arrondissement en remplacement de M. Delteil dont l'élection a été annulée par le Conseil de Préfecture comme par le Conseil d'Etat.

Cédant aux sollicitations de nombreux amis, je pose ma candidature pour le prochain scrutin.

Je vis au milieu de vous depuis plus de trente ans, vous me connaissez donc pour le plupart, ce qui, dans une certaine mesure, me dispensera d'une profession de foi. Néanmoins pour que tous les votes puissent être éclairés, je tiens à vous dire brièvement ce que je suis, ce que je veux.

En politique, je suis Républicain Radical, partisan résolu de la Justice dans la liberté, l'ordre, le travail, l'économie. C'est de cette opinion que je m'inspirerai à l'occasion comme électeur sénatorial.

Dans les réclamations auxquelles peut donner lieu la fixation du contingent de l'arrondissement au point de vue des impôts de répartition, dans les délibérations sur les demandes en réduction des communes, dans la répartition entre ces dernières du contingent de l'arrondissement, dans les vœux à émettre, aussi bien que dans les avis sollicités par l'administration je m'inspirerai invariablement des mêmes principes, n'ayant d'autre but que de mériter votre confiance, de contribuer dans la mesure de mes moyens à ruiner les privilèges de quelques-uns pour assurer à toutes nos populations agricoles une plus grande somme de bien-être et d'équité.

Lamothe-Fénelon, le 1<sup>er</sup> juin 1921.  
R. COMBROUZE,  
Propriétaire,  
Marchand de bois,  
Entrepreneur,  
Adjoint au Maire de Lamothe-Fénelon (Lot).

### Souillac

Promotion. — Nous apprenons avec un vif plaisir la promotion au titre de chevalier du Mérite agricole de M. Delclaud, Pierre, propriétaire-agriculteur à Périgueux.

Ce dernier est le père de M. Delclaud, le si sympathique et dévoué secrétaire de « l'Union Sportive Souillaise ».

L. S.

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 32.

EN HAUTE-SILÉSIE. — De Londres : Le correspondant du Daily Express à Berlin, télégraphie qu'à la suite de l'intervention du général Le Rond, président de la commission interalliée, la marche en avant des troupes britanniques dans la zone des insurgés de Haute-Silésie, qui devait s'effectuer hier, a été retardée. Le gros des forces britanniques est rassemblé autour de Gross-Strelitz.

RENFORTS POLONAIS. — De Berlin : On mande de Breslau, de source allemande, que de grands renforts seraient arrivés sur les positions polonaises de la ligne Altkossel-Eusel.

ON SE BAT. — Les Polonais auraient attaqué avec 3 trains blindés. En gare de Katowitz, deux trains auraient débarqué 200 insurgés. La gare de Beuthen est entre les mains des Polonais.

REUNION DES MINISTRES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE. — De Londres : La première réunion de la Conférence des Premiers ministres de l'Empire britannique aura lieu, à Downing Street, le 16 juin prochain. M. Lloyd George prononcera un discours d'ouverture, puis les premiers ministres discuteront l'ordre du jour de la Conférence.

LA GRÈVE ANGLAISE. — De Londres : L'arrêt des usines de tissage et des filatures est général dans le Lancashire.

EN ALLEMAGNE. — De Berlin : Le comte Brockdorff-Rantzau, ancien ministre des Affaires Etrangères, est nommé, par le Président Ebert, membre de la Commission des Archives d'Etat.

EN ROUMANIE. — De Bucarest : M. Take Jenesco, ministre des Affaires Etrangères, est parti pour Belgrade où il restera 3 jours. Les milieux politiques roumains se déclarent satisfaits de la délimitation des frontières entre la Roumanie et la Yougo-Slavie, délimitation annoncée au Parlement par le ministre avant son départ.

### A VENDRE

Camionnette Ford  
Etat neuf, pas roulé, éclairage électrique  
Prix avantageux  
Ecrire P. F. Bureau du Journal.

Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile.  
177, PRADO-MARSEILLE  
FIXALO BLEU SPÉCIAL CONTRE RÉVERBÉRATION SOLAIRE POUR VITRAGES D'USINES, etc.  
En vente à CAHORS, Droguerie VINEL ; à FIGEAC, Drog. Quinc. BEDOU. — à GOURDON, Drog. Quinc. SISTERNE.

### AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve FABRE et sa famille, Les familles MOTILLON, FABRE, TEULET, DELTHEIL, LARRIVE, et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

### Monsieur Clément FABRE

ancien boucher  
Les obsèques auront lieu mercredi 8 courant à 9 h. 30.  
Réunion à la maison mortuaire, 1, Place Saint-Maurice.

### SERVICE FUNÈBRE

Mme Veuve EYCHENNE et son fils, Les familles GUIRAL, EYCHENNE et tous les autres parents prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à la levée du corps de

### Monsieur Jean EYCHENNE

Capitaine au 168<sup>e</sup> d'Infanterie  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Mort pour la France

qui auront lieu le jeudi 9 courant à deux heures moins le quart.  
Réunion à la gare.

### GUÉRISSEZ VOS MAUX DE PIEDS

AVANT QUE LES CHALEURS N'AUGMENTENT VOS SOUFFRANCES !

Un médecin indique une simple méthode pour préparer chez soi une eau médicamenteuse légèrement oxygénée de haute valeur.

Parmi les sels minéraux qui possèdent des propriétés thérapeutiques, il y en a qui sont d'une efficacité surprenante pour le soulagement et la guérison des divers maux de pieds ; les saltrates d'usage courant sont un composé concentré de ces sels qui donne les plus heureux résultats.

Quand les pieds enflés, échauffés et endoloris vous causent de véritables tortures et vous rendent la marche difficile et pénible, quand la plante des pieds vous brûle comme des charbons ardents, essayez une fois de les tremper pendant une dizaine de minutes dans une cuvette d'eau chaude rendue médicamenteuse par l'addition d'une petite poignée de ces saltrates. Vous serez surpris du soulagement immédiat que vous éprouverez, et tout heureux d'être débarrassé de vos souffrances une fois pour toutes, après quelques bains seulement. De plus, vous trouverez qu'une immersion prolongée dans un bain ainsi préparé ramolli les durillons les plus épais et autres callosités douloureuses, à un tel point que vous pourrez les enlever facilement sans douleur ni rasoir, opération toujours dangereuse.

Le fait que l'eau saltrataée est légèrement oxygénée explique son efficacité remarquable pour combattre les conséquences désagréables d'une transpiration excessive, telles que démangeaisons, coupures entre les orteils, mauvais odeur, etc.

Je préconise les saltrates en connaissance de cause, car j'en ai employé souvent moi-même quand je rentre, les pieds fatigués, après une longue journée de travail ; je les ai prescrits maintes fois à des patients qui souffraient atrocement des pieds et, sans exception, tous m'ont rapporté les grands bienfaits qu'ils ont retirés de mes conseils.

Dr. M. L. Catrin.

Les Saltrates Rodell, recommandés ci-dessus par le Docteur Catrin, se trouvent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies. Se méfier des contrefaçons.

Première Maison du Nord en graines de semence

DEMANDE AGENTS POUR LES ARRONDISSEMENTS du Lot, habitants l'arrondissement et possédant vélo, faire offre à M. J. LEROUX, 25, r. Hoche, à La Varenne St-Hilaire (Seine).

Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile.  
177, PRADO-MARSEILLE  
FIXALO BLEU SPÉCIAL CONTRE RÉVERBÉRATION SOLAIRE POUR VITRAGES D'USINES, etc.  
En vente à CAHORS, Droguerie VINEL ; à FIGEAC, Drog. Quinc. BEDOU. — à GOURDON, Drog. Quinc. SISTERNE.

## LE COUPABLE

PAR François COPPÉE de l'Académie Française

XIX

Devant ce spectacle, sur son siège d'accusateur et vêtu de sa robe rouge, l'Avocat général eut besoin de raidir alors toute son énergie morale, afin de ne pas laisser éclater, lui aussi, les larmes qui l'étoffaient. Cet homme plein de douleur et de remords, cet homme qui s'était juré de faire une chose formidable et qui, dans un moment, reniant tout son passé et trahissant son devoir de juge, allait, pour sauver un coupable, s'adresser à lui-même un châtement solennel, cet homme qui vivait l'heure la plus terrible de sa vie, sentit descendre dans son âme une profonde et consolante émotion. Oh ! quel bonheur ! Ce Chrétien, son fils, tombé si bas, n'était pas tout à fait un scélérat, et un reste de conscience palpitait encore en lui, puisqu'il comprenait et sentait la générosité de cette humble femme, puisqu'il pleurait devant cet acte de courage et de bonté.

La déposition de Louise Rameau fit sur l'auditoire une impression considérable. Quand elle dit comment

elle avait connu l'accusé et comment elle l'avait mené chez elle, M. le Président, d'abord, crut bien à propos de risquer un mot égrillard. Mais le vieux Péchaud, le défenseur de Forgeat, levant sa tête blanche, intervint avec tact et calma, par quelques paroles paternelles, le trouble de Louise, qui put achever son pénible et touchant récit.

Lorsqu'elle eut fini, le jovial conseiller Durousseau n'éprouva plus le besoin de faire le bouffon ; il y eut même, lorsqu'elle se retira, un léger mouvement parmi les jurés, jusqu'alors impassibles, et deux d'entre eux se mouchèrent bruyamment.

Néanmoins l'incident, si émouvant qu'il fût, ne touchait pas au procès même, et la chance qui restait à l'accusé de sauver sa tête semblait encore bien douteuse. A l'interrogatoire il n'avait pas mal répondu. Les faits constatés par l'instruction confirmaient ses aveux ; il avait exprimé son repentir sans phrases, sans grimaces. Mais que le jury répondît négativement à la question de préméditation, c'était bien peu probable, à moins, pourtant, que Péchaud, ne se surpassât.

« Votre pronostic, voyons, cher maître, demandait à M. Bégasse son jeune secrétaire.

« Hum ! répondit le vieux routier. Péchaud va nous lâcher ses grands effets de mélo et tâcher de faire fonctionner la pompe aux larmes... L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires, sauf son séjour à la Colonie,

qui, si l'on était raisonnable, devrait lui être compté plutôt comme circonstance atténuante... Qui sait ? Il parviendra peut-être à retirer son cou de la lunette... Pourtant, il y a assassinat suivi de vol... Les propriétaires du jury n'aiment pas ça du tout, vous savez, mon petit... Et regardez-moi ce gros appaiteur, le troisième du second banc... En voilà un qui ne doit pas être commode à l'époque du terme... Si Péchaud arrache un pleur à ce vieux crocodile, et il en est capable, Forgeat en sera quitte pour vingt ans de travaux forcés... Mais, je le répète, assassinat suivi de vol, c'est toujours grave... Lesuey, qui a quelquefois la dent très dure, peut tout gâter... Décidément, je renonce à faire le prophète, et tout dépend du réquisitoire... Justement, voici que monsieur l'avocat général se lève.

XX

Il venait de se lever, en effet, effrayant, la tête immobile, le corps raide et comme grandi par la robe rouge. Il fronçait plus sinistrement que jamais ses épais sourcils, et, avec le geste habituel de beaucoup d'orateurs au début d'un discours, il semblait s'arc-bouter aux doigts rigides de ses deux mains appuyées devant lui sur les paperasses du dossier.

Et d'une voix dont, à force de volonté, il réprimait le tremblement, l'avocat général parla en ces

« Messieurs les jurés, « Messieurs de la Cour,

« La tâche d'un accusateur public a été rarement plus facile que dans la circonstance présente. De son propre aveu, l'homme que voici a tué un autre homme pour le dépouiller de ce qu'il possédait. Il prétend, contre toute vraisemblance, n'avoir pas mûri d'avance la pensée de son crime et avoir cédé, quand il l'a commis, à une tentation irrésistible et soudaine ; mais je suis sûr que vous n'en croyez rien. La déposition que cette jeune femme, que vous avez entendue en dernier lieu et qui vous a laissé une sensation touchante, semblerait prouver que, dans l'âme obscure de Chrétien Forgeat, tous les bons sentiments ne sont pas éteints. On peut encore invoquer en sa faveur son enfance abandonnée, son séjour, dès le plus jeune âge, dans l'atmosphère corruptrice d'un établissement pénitentiaire, et ce souvenir que, pendant plusieurs années de misère, il a résisté à ses mauvais conseils. Dans quelques instants, le défenseur de Chrétien Forgeat fera valoir ces atténuations et tâchera d'obtenir tout ce qu'il pourra de votre sensibilité. Je ne dois, moi, m'adresser qu'à votre justice, je ne dois voir et savoir qu'une chose, c'est que l'accusé est un voleur et un assassin ; et, au nom du respect de la propriété, qui, seul, permet aux hommes de vivre